



FACH
VERBAND
SUCHT



ticino{addiction}

Berne, Lausanne, Lugano, Zofingen, Zürich, le 13 juin 2016

Protection des joueurs – Rien ne va plus

Aujourd'hui 13 juin, le Conseil des Etats a accepté la nouvelle loi sur les jeux d'argent, qui légalise les jeux en ligne et assouplit les réglementations en la matière. Cette révision devrait contenter l'industrie des jeux, mais guère au-delà. En effet, les jeux d'argent ont aussi leurs côtés sombres, qui ont un coût humain bien réel. En refusant la mise en place d'une commission fédérale sur les problèmes d'addiction aux jeux, le Conseil des Etats favorise ainsi un dispositif affaibli qui ne se donne pas les moyens de protéger les joueurs.

Le Conseil des Etats a choisi de privilégier les revenus fiscaux issus des loteries et des casinos, au détriment des coûts sociaux générés par les jeux d'argent (estimé à plus de 600 millions par an en Suisse). Cette approche peut questionner, quand on sait que la proportion des joueurs dépendants (donc malades) représente souvent près de la moitié des revenus des jeux. Au-delà des préoccupations de santé publique, il s'agit bien aussi d'un débat éthique. Doit-on aller chercher dans la poche de personnes malades les ressources nécessaires au fonctionnement de notre société ?

La libéralisation des jeux d'argent en ligne correspond à un développement naturel de ce marché. Par contre, il est impératif de prévoir des mesures de protection particulières. On sait que l'activité de jeu d'argent sur internet comporte des risques importants de générer des problématiques addictives. Un récent panorama de l'Observatoire Français des Jeux confirme d'ailleurs ces nouvelles difficultés avec le jeu online¹. Selon une étude exploratoire de l'Université de Neuchâtel, ce risque serait même multiplié par sept en Suisse².

Les professionnels ont pourtant une expertise et des solutions à apporter, afin de réduire de manière significative les problèmes. Ils appellent les politiques à une vraie prise de conscience de ce problème qui est sous-estimé dans l'opinion publique, et qui pousse chaque année de nombreuses personnes dans de graves situations de surendettement ; c'est aussi le cas pour des jeunes salariés, provoquant bien souvent des ravages sur la famille et l'entourage.

Contact :

Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA, 079 345 73 19

Corine Kibora, porte-parole, Addiction Suisse, 079 730 60 75

¹ COSTE JM, Quelle part du chiffre d'affaires des jeux d'argent est-elle attribuable aux joueurs problématiques ? Observatoire des jeux, Paris, 2015.

² KOHLER D, Characteristics of problem gamblers in Switzerland, Neuchâtel, 2012